



Je vien de revendre une voiture qui ne corespond pas a la cg

Par **jerhum33**, le **29/07/2015** à **20:46**

bonjour, rn il y a quelque mois j'ai acheter une voiturette, rn la personne ma prévenu que la carte grise n'était pas a son nom et que du coup je devrai faire des papier de vente pour faire la carte grise avec le nom de la personne de la carte grise. le vendeur m'avais donner un papier certifier qu'il me vendez sa voiture avec la plaque d'immatriculation de la voiture et ma fournie sa photocopie d'identité pour preuve de bonne fois. rn une fois la carte grise a mon nom j'ai jetez ces document qu'il m'avais fournie. rn je viens de vendre la voiture avec la carte grise a mon nom mais sauf qu'au bout de quelque jour la personne ma appeler pour me dire que la voiture avais été immobiliser au commissariat car la carte grise ne correspondez pas au châssis de la voiture. la personne ma prévenu avant de porter plainte contre moi pour escroquerie. rn j'espère que mon message et plutôt claire. rn maintenant je voudrais savoir comme je fait pour me sortir de la, car moi aussi je me suis fait arnaquer mais je n'ai aucune preuve d'avoir acheter cette voiture a monsieur X si vous avez des conseil ou me dire se que je dois faire se serais sympas je n'ai jamais eu d'ennui avec la justice et voila qui me tombe ça sur le coin de la tête je dois allez au commissariat demain et je ne c pas quoi leur dire aider moi svp rn merci de votre aide

Par **jerhum33**, le **29/07/2015** à **21:27**

personne pour m'aider ou me conceille????

Par **jerhum33**, le **30/07/2015** à **00:25**

vraiment personne qui pourrais me conseiller :'(je désespère) ne faite pas que regarder
prenez quelque minute pour me répondre même si vous savais rien un peu d'aide please

Par **moisse**, le **30/07/2015** à **07:39**

Direction l'avocat le plus proche.
Vous avez été particulièrement imprudent d'acheter quelque chose à une personne n'étant manifestement pas le propriétaire. C'est du recel.